

Observations du 30 septembre 2022

Observations à l'attention de monsieur Joussain Guy , commissaire-enquêteur :

Etant donné le grand âge de notre père , monsieur Bernard Dufour , usufruitier du domaine du Puy Mathieu depuis le décès de notre mère, le 8 février 2021 , nous , ses 5 enfants , demandons que les observations rédigées par notre père et signées à l'époque par notre mère , apportées à la 1ère DUP sur l'élargissement de la 704 au sud du Vigen, soient rapportées à nouveau dans cette 2ème DUP sur le même sujet. Ces observations sont toujours d'actualité.

Etant donné le travail colossal et sérieux fait pour la 1ère DUP par notre père , nous ne jugeons pas utile de refaire d'autres observations.(cf pièces jointes observations 1 ère DUP , 6 pages)

Mon père vous a déposé en mains propres le 28 septembre 20022 un plan avec coupes grand format de l'aqueduc, réalisé il y a plus de cent ans par Mr Adrien Delor, qui permet l'acheminement des sources vers le Puy Mathieu et Brethet la Tour et assure le patrimoine agricole et écologique de cette zone incluant le domaine du Puy Mathieu.

Nous contestons l'utilité publique du projet et apportons quelques observations non exhaustives:

- Nous constatons que pour la sécurité de la RD 704 au sud du Vigen , a été mis en place en août 2022 , un radar au niveau de la 704 entre la Chapelle et le petit Puy Mathieu , qui a fort bien fonctionné cet été .Notre père l'avait préconisé dans ses observations pour la 1ère DUP et il est quand même étonnant qu'il n'ait pas été écouté plus tôt. La mise en place de panneaux de limitation de vitesse dans la portion Le Vigen- la Chapelle a été aussi très tardive , elle est aussi très surprenante car elle passe de 80 km à 90km / heure dans la montée de la 704 entre le Vigen et l'entrée principale du Puy Mathieu avant la partie plane du haut de la colline où les automobilistes sont autorisés à accélérer alors qu'il y a des entrées de propriétés et des entrées de routes à cet endroit.Nous ne voyons pas de cohérence entre ces limitations de vitesses.
- Si l'on considère l'accroissement du trafic sur la RD 704, on voit que monsieur Daniel Boisserie , ancien député-maire de saint Yrieix, a présenté la seule solution d'envergure à cet accroissement de trafic, en préconisant une liaison rapide entre saint Yrieix et l' A 20 , rejointe vers Vicq sur Breuilh ou Pierre-Bufferière à 110 km/h .La RD 704 ne peut être la réponse aux fourmillants de carrefours et de pénétration ruineuses à supprimer, alors que ce n'est pas le cas de la route Boisserie à laquelle le conseil départemental devrait par un plan d'investissement décennal donner la priorité.
-
- Il est encore moins aujourd'hui qu'hier dans notre idée , de gâcher l'argent public par des projets très chers, insuffisamment réfléchis et fondés.

Cordialement,

Bernard Dufour, et ses 5 enfants: Catherine Dufour de Neuville, Claire Roborel de Climens, Vincent Dufour, Florence Dufour, Eloi Dufour